



Politique Achats responsables – janvier 2014

Impulser des pratiques d'achats et de logistique responsables

Les Achats responsables sont au cœur de la Responsabilité Sociale d'Entreprise du Groupe Orange et contribuent à son ambition de devenir l'acteur de référence du marché dans ce domaine.

Ils comprennent les activités d'achats et de logistique du Groupe, de ses filiales et les achats délégués à BuyIn, la co-entreprise créée avec Deutsche Telekom.

Notre politique d'Achats responsables vise **trois objectifs majeurs** :

- contribuer à la **performance économique** de l'entreprise et de ses filiales en créant de la valeur et en assurant la disponibilité de nos produits et services au meilleur coût total.
- maîtriser la relation avec l'ensemble de notre **filière d'approvisionnement** dans le respect d'une démarche **d'achats éthiques et responsables**.
- faire bénéficier le Groupe du savoir-faire de **fournisseurs innovants et performants**.

Orange, donneur d'ordre responsable

Orange décline la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) dans la gouvernance et les processus internes des achats et de la logistique, en conformité avec la politique achat du Groupe :

- **nous nous conformons** à toutes les lois et réglementations en vigueur et nous maîtrisons les risques et opportunités RSE liés aux achats et aux approvisionnements pour chaque catégorie d'achat.
- les équipes achats, en liaison avec les équipes RSE du Groupe, collaborent activement avec les Directions technique, marketing et financière en particulier, en complément d'une écoute régulière de nos parties prenantes.
- **nous mettons en œuvre** les moyens pour être exemplaires en matière de loyauté des pratiques : intégrité, dispositif de lutte contre la fraude et la corruption, équité de traitement de nos fournisseurs, avec des critères de sélection clairs et factuels.
- **nous développons** des relations équilibrées avec nos fournisseurs ¹, basées sur des notions de confiance, de respect et de pérennité de la relation commerciale, en vue de faire bénéficier nos clients de produits et services compétitifs, conformes aux engagements pris.

Nous renforçons l'appropriation des orientations et engagements de RSE par les différents acteurs des achats :

- **nous formons** nos acheteurs aux Achats responsables et sensibilisons nos prescripteurs aux engagements d'Achats responsables pris par le Groupe. Les impacts RSE sur nos fournisseurs sont pris en compte, notamment en matière de délais de livraison et de visibilité de nos prévisions.
- **nous mesurons** les résultats, la ligne managériale impulsant des objectifs sur la mise en œuvre de ces orientations RSE et sur leurs résultats.

Nous contribuons au développement territorial et à l'emploi local :

- **nous tenons compte** de toutes les contraintes y compris l'optimisation des coûts imposée par l'environnement économique, et nous favorisons autant que possible l'accès à nos appels d'offres pour les prestataires locaux quelle que soit leur taille, incluant les entreprises du secteur protégé et de l'insertion professionnelle.
- **nous favorisons** également l'accès à nos marchés internationaux pour les entreprises innovantes apportant des avantages concurrentiels pour le Groupe.

¹ par exemple en France via la charte relations fournisseur responsables, le livre blanc « la relation d'Orange avec ses fournisseurs en France », le label « Relations fournisseur responsables » et la charte des PME innovantes.

Orange engage ses fournisseurs et sous-traitants à atteindre ses standards RSE et à les décliner dans leur propre filière d'achats

En tant que donneur d'ordre responsable et compte tenu des impacts de nos décisions d'achat, nous souhaitons obtenir de nos fournisseurs et sous-traitants (ci-après désignés fournisseurs) et à travers eux de l'ensemble de la filière, toutes les garanties en terme de RSE.

C'est pourquoi :

Nous privilégions les fournisseurs qui répondent aux enjeux éthiques, sociaux et environnementaux :

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent des principes équivalents à ceux de notre charte de déontologie et de nos priorités RSE :

- **nous sélectionnons** nos fournisseurs en intégrant des critères RSE,
- **nous contractualisons** l'engagement des fournisseurs à adhérer à notre Code de Conduite fournisseur,
- **nous nous assurons** de la mise en œuvre des exigences RSE d'Orange par les fournisseurs au travers d'évaluations RSE et d'audits sur site, en particulier dans le cadre de la « Joint Audit Cooperation » (JAC) avec d'autres opérateurs télécom.
- **nous privilégions** une coopération renforcée et un dialogue ouvert avec nos fournisseurs qui permettent de créer de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes, notamment pour Orange, ses fournisseurs et la filière télécom, tout en contribuant au développement durable.

Nous nous engageons à promouvoir les standards sociaux et environnementaux les plus avancés pour nos produits et services :

- lors des appels d'offres, les prescripteurs d'Orange (R&D, marketing, technique..) et les acteurs de la filière Achats intègrent en amont les aspects* RSE des produits et services aux cahiers des charges,
- **nous attendons** de nos fournisseurs qu'ils déclinent ces mêmes exigences vers leurs partenaires et sous-traitants.

*ex : consommation d'énergie, écoconception, durée de vie, recyclabilité, conditions de travail, santé publique.

Conformément à la déclinaison de la norme ISO 26000, Orange s'engage et exige de ses fournisseurs de :

- ✓ intégrer la RSE dans la gouvernance des achats,
- ✓ garantir les droits fondamentaux humains, la diversité, développer la traçabilité des minerais issus de zones de conflit,
- ✓ promouvoir des relations et conditions de travail équilibrées et satisfaisantes,
- ✓ réduire les impacts environnementaux : matières premières, pollution, émissions CO2, déchets,
- ✓ développer la loyauté des pratiques : lutter contre la fraude et la corruption, renforcer les pratiques éthiques,
- ✓ favoriser le développement économique local et l'impact sur l'emploi, par le choix de sous-traitants locaux performants,
- ✓ participer à la protection du consommateur et de l'utilisateur, notamment en matière de protection de la santé et de la sécurité ainsi que d'intégrité et de sécurité de leurs données personnelles.

Ensemble, intégrons concrètement au quotidien la Responsabilité Sociale d'Entreprise dans chaque étape des Achats.

Valérie Théron

Secrétaire Général Adjoint

en charge des Achats et de la Supply Chain du Groupe
Politique Achats responsables – janvier 2014 – diffusion libre



Brigitte Dumont

Directrice RSE Groupe